

TROPHEE DU JEUNE GOLFEUR U10
QUALIFICATION INTERDEPARTEMENTALE 2021

- Golf du Provençal -
Samedi 3 Juillet 2021

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s dans les départements du Var et des Alpes-Maritimes, titulaires du drapeau jaune, né(e)s en 2011 ou après.
Liste des inscrits en fonction des index puis de l'ordre d'arrivée des inscriptions.
Pas de limite d'index.

CONDITIONS PARTICULIERES

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueuses et ne pas donner de conseils (seuls les entraîneurs de clubs peuvent donner des conseils sur le parcours ; ils ne sont pas autorisés à monter sur les greens).

FORME DE JEU

9 trous en score maximum (voir définition nouvelles règles)
Ex : score maximum = strokeplay aménagé, le joueur à 8 coups pour mettre la balle dans le trou sinon il marque 9 sur la carte
Départs garçons : marques rouges
Départs filles : marques oranges
1^{er} départ à 14h

QUALIFICATION

Les 8 premiers garçons et les 8 premières filles en brut sont qualifiés pour la finale (départage RMS) qui se déroulera le samedi 4 septembre 2021 au Golf de St Donat

ENGAGEMENT

Chaque joueur devra s'inscrire et régler les droits d'inscription de 20€ directement en ligne auprès du Comité Départemental des Alpes-Maritimes (www.cdgolf06.com) avant **le lundi 28 juin 2021.***
Licence et certificat médical à jour auprès de la FFG à la date limite d'inscription
***En raison d'un problème informatique, les droits d'inscription seront à régler lors du retrait de la carte de score à l'accueil du golf.**

PRIX

NC

ARBITRES

Arbitre : Dominique MAUBANT